



INFO' COURCELLES – SAPICOURT

CONTACTER LA GENDARMERIE

Depuis quelques temps déjà, les services de la gendarmerie se simplifient et se modernisent. Si vous devez porter plainte par exemple, il vous est maintenant possible de le faire dans la gendarmerie de votre choix, ou dans un commissariat de police. C'est le « Guichet Unique ». Il n'est donc plus obligatoire de passer par la gendarmerie de Gueux. Vous pouvez même effectuer une pré-plainte en ligne, à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620>

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à la Gendarmerie ou au Commissariat choisi.

Nous vous rappelons qu'en cas d'urgence, les gendarmes doivent être contactés par téléphone en composant le 17.

CONTROLES DE VITESSE

Nos radars pédagogiques relèvent parfois des vitesses très largement excessives, pouvant dépasser les 110 km/h à l'intérieur du village ! Nous vous informons que des contrôles de vitesses seront effectués de temps à autres dans notre commune, par la Gendarmerie de Gueux. Pour la sécurité de tous, nous vous suggérons donc de respecter les limitations imposées. Des contrôles seront également effectués dans les communes situées aux alentours.

ELECTIONS MUNICIPALES – MARS 2020

Nous rappelons que les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars prochain, pour le premier tour. Pour l'éventuel second tour, nous voterons à nouveau le dimanche 22 mars. Le bureau de vote en mairie, sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Actuellement, 15 candidats se sont déclarés, parmi lesquels vous choisirez les 11 conseillers qui éliront ensuite le Maire et ses Adjoints.

Pour être élu au 1^{er} tour de scrutin, il faut à la fois obtenir :

- la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de la moitié) ;

- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au 2^{ème} tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Nous rappelons également que dans le cas où il existerait plusieurs bulletins de vote le jour de l'élection, il sera possible de rayer des noms sur une liste, et d'y ajouter des noms d'une autre liste. Mais si une enveloppe de vote contient plusieurs bulletins, et que la somme des noms inscrits et non rayés est supérieure à 11, le vote sera nul. Si l'enveloppe de vote ne comprend qu'un seul bulletin avec plus de 11 noms, les voix ne seront comptabilisées que sur les 11 premiers noms du bulletin.

FIBRE OPTIQUE

Revenant malheureusement sur sa promesse de communiquer la date de terminaison de ses travaux en décembre ou janvier dernier, la société Losange n'informera les communes de cette date de fin de travaux, qu'après les prochaines élections municipales !

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal, ainsi que les documents budgétaires de la commune, sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique « Mairie et Grand Reims ». Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez ci-dessous les points les plus significatifs évoqués lors de la dernière réunion du 11 février 2020. Les Délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité :

- Vote du compte-administratif 2019.
- Vote du compte de gestion 2019, et de l'affectation des résultats.
- Vote du budget prévisionnel 2020.
- Vote des subventions (Comité des Fêtes : 1200 €, ADMR : 190 €, Pompiers de Muizon : 150 €, MARPA de Pargny lès Reims : 150 €, Courcelles des France :

75€, La Veslardanne : 50 €, Fourberies des Patelins : 1000 €)

- Autorisation est donnée à Monsieur le Maire d'ouvrir un poste d'agent technique pour une durée hebdomadaire de 19h00, pour remplacer Monsieur Eric BENOIT qui part à la retraite.
- Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de recruter Monsieur Régis BOURGEOIS, pour le poste d'agent technique.
- Demande au Grand-Reims de nommer la rue qui traversera le lotissement des Larris, rue des Larris, et de renommer ruelle du Bois de l'Hôtel-Dieu, l'ancienne rue de la Fontaine, dans le quartier de Courcelles.
- Demande au Grand-Reims d'installer des poteaux d'éclairage public le long de la zone constructible du Chemin de Treslon, dans l'impasse de la Charrière, dans la rue Georges Ronseaux, et dans le bas de la rue des Favières.
- Demande au Grand-Reims la réfection des chaussées et réseaux de la ruelle du Bois de l'Hôtel-Dieu et de la rue du Vantelet.

La viabilisation du haut de la rue de Bury, jusqu'au niveau de la dernière habitation, sera demandée ultérieurement au Grand-Reims.

CHANTIERS DE LA COMMUNE

Comme annoncé dans notre bulletin de décembre 2019, le chantier du trottoir de la rue Paul Bouton doit normalement commencer dans les semaines à venir. Le plateau ralentisseur sera réalisé lors des vacances de Pâques (entre le 11 et le 27 avril). La route sera fermée une journée ou deux. Une déviation sera prévue avec le département.

En ce qui concerne le chantier de Sapicourt (Rues de l'Eglise, du Lavoir, des Favières, Gerbault et impasse de la Fontaine), les travaux du SIEM devraient se terminer au plus tard mi-mars. Les travaux de la chaussée prendront certainement du retard, car le bureau d'étude choisi par le Grand-Reims n'a toujours pas produit ses documents d'appel d'offres pour les entreprises.

ASA DE COURCELLES-SAPICOURT

L'assemblée constitutive de l'ASA (Association Syndicale Autorisée), qui va avoir pour charge principale l'entretien des chemins des vignes situés près du cimetière et du rû des Lampages,

s'est tenue le 14 janvier dernier. Les votes des nus propriétaires ont été favorables à sa création. L'arrêté préfectoral créant l'Association ne devrait pas tarder à être établi et notifié aux membres de l'ASA. Nous rappelons que les premières démarches réalisées par la commune concernant la création de l'ASA de Courcelles-Sapicourt, ont été démarrées en 2016.

INSCRIPTIONS ECOLE DE ROSNAY

Les demandes d'inscription pour l'école maternelle et élémentaire à Rosnay pour l'année scolaire 2020 – 2021, ainsi que les éventuelles demandes de dérogation, sont à **déposer à la mairie de Courcelles-Sapicourt entre le 13 février et le 27 mars 2020**. Le regroupement scolaire dont la commune de Courcelles-Sapicourt fait partie (Ecole de rattachement), est situé à Rosnay.

Vous trouverez les formulaires d'inscription et de demande de dérogation sur le site de la commune (<https://www.courcelles-sapicourt.fr>) , dans les « Dernières actualités ». Vous pouvez également venir les retirer en Mairie !

DEPART A LA RETRAITE D'ERIC BENOIT

Notre cantonnier, Eric Benoît partira à la retraite le 1^{er} mars 2020, après 35 ans passés au service de la commune. Eric Benoît a toujours fait preuve d'une grande efficacité et d'une discrétion remarquable. Si vous souhaitez faire un petit geste pour lui, n'hésitez pas à l'arrêter sur son tracteur, ou à vous manifester en mairie !

RECENSEMENT

Nous remercions l'ensemble des habitants du village pour l'accueil qu'ils ont réservé à Pierre RONSEaux notre agent recenseur. La totalité des foyers de notre commune ont pu être recensés. L'INSEE est donc en possession de l'ensemble des chiffres de notre commune.

Le nombre total d'habitants recensés, qui s'établit à 403 habitants, ne deviendra la population légale de notre commune qu'en 2022.

ETAT CIVIL

Naissance :

Lina Da Silva, née le 13 décembre 2019 chez M et Mme Da Silva rue Gerbault.

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE LE 18 JANVIER 2020 :

Madame Aina KURIC Députée de la 2^{ème} circonscription ;
Monsieur Philippe SALMON Conseiller Départemental et Maire de Crugny ;
Madame Laure MILLER Conseillère Communautaire, qui représente Catherine VAUTRIN qui devait venir ce soir, mais qui prise par d'autres obligations s'est excusée dernièrement.
Monsieur Pierre LHOTTE Délégué à l'animation du Pôle Territorial de Gueux, Maire de Branscourt (et cher voisin).
Messieurs les Maires de Muizon Germain RENARD et de Germigny, Gérard TROCMEZ ;
Monsieur le Capitaine de gendarmerie Pascal ORMANCEY commandant de la COB de Gueux ;
Monsieur l'Abbé SOUDANT
Monsieur Pierre ENGELMANN Sapeur-Pompier à Muizon ;
Messieurs mes prédécesseurs, Jacques NIVELET, toujours présent à nos manifestations, et Jean-Claude LAMPE ;
Chères Courcelloises-Sapicaviennes, chers Courcellois-Sapicaviens, chers amis.

Je suis très heureux de vous accueillir à cette traditionnelle cérémonie des vœux. Je tiens une nouvelle fois à remercier les deux corps, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, présents cet après-midi, pour ce qu'ils font pour la sécurité des habitants de nos communes.
Comme d'habitude, ils méritent nos applaudissements.

Je souhaite une bonne arrivée dans notre village aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2019. Je vais leur présenter les membres du Conseil Municipal qui sont avec nous cet après-midi (Jean MICHEL 1er adjoint, Gérald MABILE 2ème adjoint, Pierre CARRE, Michel BACARISSE, Philippe LEVEAUX, Thierry PROLA, et Maurice ENGELMANN Conseillers), ainsi que notre secrétaire de mairie Fabienne DESFOSSE et notre cantonnier que vous connaissez tous, Eric BENOIT qui nous quittera en mars prochain, pour bénéficier d'une retraite bien méritée. On peut aussi l'applaudir.

Je propose également aux nouveaux habitants présents, de bien vouloir, à leur tour, se présenter (ce que font M et Mme CHEVELLE – FALDI au 13 rue Laurent Lainé, M et Mme VITU-COLAS au 6 impasse Mozart, et M et Mme DESERT-LARUE - au 6 rue des Favières).

Merci à vous ! Je vous souhaite une bonne intégration dans notre agréable commune.

Comme beaucoup le savent, j'ai décidé, il y a déjà longtemps, de ne pas me présenter aux prochaines élections municipales de mars prochain. C'est donc certainement la dernière fois que je m'adresse officiellement à vous. Je serai resté dix-neuf ans au sein du Conseil Municipal, durant trois mandats (Un de Conseiller, un de Premier Adjoint, et un de Maire). Je me suis beaucoup investi dans la gestion de notre commune, et je l'ai toujours fait avec cœur, et cela risque de beaucoup me manquer ! Mais je suis dans ma soixante-dixième année, et je pense qu'il est venu le temps de laisser la place à un successeur plus jeune, qui aura peut-être d'autres idées pour notre village. Je souhaite aussi pouvoir profiter un peu plus de mes loisirs favoris, tant que je suis encore en bonne forme physique.

Traditionnellement, à chaque cérémonie des vœux, je fais le bilan des travaux effectués pendant l'année écoulée. Cette fois-ci, je ferai un bilan plus général au niveau de la mandature qui s'achèvera mi-mars :

Concernant les travaux réalisés dans la commune :

Durant mon mandat de Maire, le conseil municipal et moi avons réalisé de nombreux projets (Fin des travaux de la rue du Montcet, deux chantiers rue Paul Bouton, deux chantiers rue Laurent Lainé, construction du terrain multisport apprécié des jeunes, construction du terrain de boules, etc), pour un montant total d'environ 800 000 euros. Cela sans augmenter la pression fiscale sur les habitants de la commune, et en remboursant près de 112 000 euros relatifs à l'emprunt qui a été contracté lors de la construction de notre salle communale lors du mandat précédent. Ces 800 000 € d'investissements ont été possibles, en optimisant l'utilisation de nos fonds propres par la recherche systématique de toutes les subventions possibles. Celles-ci représentent environ 28 % de l'investissement total réalisé, avec des taux très différents suivant les projets, pouvant parfois s'élever à près de 70%. Je remercie le Département, la Préfecture et le Grand-Reims, pour les aides qu'ils nous ont apportées, et qu'ils continueront à apporter à notre commune.

Deux opérations sont actuellement lancées dans notre village. Elles ont pris du retard pour des raisons diverses, mais la première est déjà bien entamée. C'est celle relative à la réfection par le Grand-Reims des rues de l'église, du Lavoir, des Favières et Gerbault, ainsi que l'impasse de la Fontaine. Elle devrait s'achever vers le mois d'avril. La deuxième concerne la réalisation du trottoir de la rue Paul Bouton et du plateau ralentisseur à l'entrée du village en venant de Rosnay. Le projet est défini, mais l'entreprise STPE à Muizon, ne démarrera ses travaux qu'en mars. Je laisserai à mon successeur le soin de suivre ces deux opérations.

Concernant la population du village :

Sur la durée du mandat qui s'achève, la population du village a augmenté de près de 20 %. Nous sommes maintenant près de 430 habitants. Lorsque le lotissement des Larris, et quelques pavillons supplémentaires auront été construits sur différents terrains actuellement disponibles, notre population devrait atteindre environ 530 habitants.

En 2019, six familles ont quitté notre village, mais neuf y sont arrivées. Nous avons enregistré six naissances, et déploré un décès, celui de notre doyenne Olga HORLON le 11 août dernier, pour qui nous avons une pensée émue.

Concernant enfin les problèmes de ravinement dans les vignes :

L'assemblée constitutive de l'ASA, qui va avoir pour charge l'entretien des chemins des vignes et du rû des Lampages, s'est tenue mardi dernier. Le décompte des votes des nus propriétaires est favorable. L'ASA sera donc créée. Nous attendons l'arrêté préfectoral correspondant. Je rappelle que les premières démarches concernant cette création ont été démarrées en 2016.

Concernant la sécurité du village :

Après quelques péripéties, et grâce à l'action du Capitaine Pascal ORMANCEY, nous avons signé le 9 septembre dernier, Monsieur le Sous-Préfet de Reims, le Commandant de la Gendarmerie Départementale de Reims, et moi-même, un Protocole de "Participation Citoyenne", dans le but d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité dans la commune. Naturellement, ça ne fait pas tout, et l'actualité récente du village nous le confirme, mais nul doute que l'action des volontaires de la commune, que je remercie, contribuera à améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance.

Concernant les projets pour 2020 :

Les moyens dont dispose la commune permettront de réaliser des travaux à hauteur de ceux qui ont été effectués en moyenne chaque année. Mais même si j'ai déjà identifié quelques opérations qui pourraient être réalisées, (on ne se refait pas !) il appartiendra naturellement au nouveau conseil que vous élirez en mars prochain, de faire les choix correspondants.

Concernant la fibre optique :

Je n'ai malheureusement pas grand-chose de neuf à dire à ce sujet. Ce que je sais à l'heure actuelle, c'est que les travaux vont débuter dans le courant de l'année scolaire. A ma demande en novembre dernier, la société LOSANGE m'a informé qu'elle nous dirait au plus tard en janvier, à quelle date la fibre sera opérationnelle dans notre commune. Pour l'instant, je n'ai toujours pas de nouvelle. Une seule chose est sûre, c'est que le raccordement à la fibre n'a jamais été aussi proche !

Avant de céder la parole à Philippe SALMON, je voudrais encore vous parler rapidement de l'animation du village :

Le Comité des Fêtes de la Commune, a réalisé plusieurs manifestations avec succès en 2019. Il a aussi mis en place des cours de Vini Yoga, bien suivis, le mardi et le mercredi soir dans notre salle communale. Le Comité vous attend encore plus nombreux à ses manifestations en 2020. Toutes les bonnes volontés sont attendues pour rejoindre au Comité, Marie-Pierre MIGNON la Présidente, Marjorie BERRO la trésorière, Cédric RENARD le secrétaire, et ses différents membres actifs.

D'autre part, l'association des Fourberies des Patelins, dont les cours de théâtre sont dispensés à Branscourt, Courcelles-Sapicourt et Rosnay, organise un week-end de théâtre participatif les 3 - 4 et 5 juillet prochains, sur le style de ce qui avait été réalisé avec beaucoup de succès sur ces trois communes en 2016, pour la commémoration de la guerre 14-18. Mais vous en saurez beaucoup plus, en participant à la réunion d'information qui se tiendra le jeudi 30 janvier prochain à 19h30 dans notre salle communale.

Enfin, je vous souhaite une excellente année et naturellement une bonne santé. J'espère que l'année 2020 sera une année agréable pour vous tous et pour vos proches !

Patrick DAHLEM